

## Compte rendu

### 2 -ème réunion du CCQ du Rhodon

16 septembre 2021 à 20h30 à la mairie

**Objet :** Avancement des projets et sollicitations des représentants du Rhodon

<b>Présents :</b>	Dominique DUFRASNES(DD)	CM Adjoint aux CCQ, aux liaisons douces et aux trottoirs.
	François RICHARD	CM Délégué chargé de la Transition Ecologique et de la Cuisine Centrale Réfèrent CCQ pour le Rhodon et rédacteur du CR
	Yves CHABRILLAC	Association HQR
	Thierry AUGER	
<b>Excusés :</b>	Luc BERGE	Représentant association HQR
	Françoise BRUNET	
	Alain BOSSU	
	Monique DANTAN	
	KELHAOUZANI	

#### 1. Rappel sur le budget du CCQ

Dominique DUFRASNES rappelle que la mairie a doté chaque CCQ d'un budget de 5 000€ pour des projets locaux. Il serait bien qu'une liste de ces projets soient établies par les habitants ou leurs représentants pour en analyser la pertinence et la faisabilité au prochain CCQ.

#### 2. Avancement des projets de la mairie :

##### 2.1. Extension de l'EJR

Suite aux concours réalisé en 2020 le cabinet d'architecte dont le projet a été retenu a déposé le permis de construire et des clarifications doivent y être apportées et elles sont en cours de réalisation.

##### 2.2. Quartier de Beauséjour :

Des scénarii d'aménagements du lac Beauséjour ont été proposés par le SHIAVY pour se prémunir des risques d'inondations. Ces scénarii se trouvent décrits sur le site de la mairie par suite d'une présentation faite en juillet aux habitants de ce quartier. Aucune décision n'est encore prise. Une consultation de la population sera menée avant toute décision.

### 2.3. Extension de l'École Jean Jaurès

Les travaux devraient commencer en Mars 2022. Cet agrandissement permettra de regrouper toutes les classes vers la rue des Ecoles et accueillir éventuellement une classe supplémentaire.

### 2.4. Expérimentation d'une liaison douce sur la rue Ditte

D'ici fin d'année devrait être expérimentée une mise en sens unique de la rue Ditte et l'aménagement provisoire d'une piste cyclable bidirectionnelle séparée de la voie de circulation des voitures. Cette liaison douce permettra aux lycéens de St Remy de rejoindre le chemin de la Glacière en partant de la gare et en passant sous le pont du RER. Suivront potentiellement les aménagements définitifs. Une première réunion de concertation aura lieu le 7 Octobre avec les riverains.

### 2.5. Réfection du chemin de la Butte aux Buis

Des travaux sur le bout de ce chemin où se trouvent actuellement des escaliers vont permettre de faire cohabiter la circulation de vélos et de piétons. Une pente continue sera réalisée sur la moitié de la largeur pour les vélos. Sur l'autre moitié seront refaits les escaliers, le tout séparé par une rampe garantissant la protection des deux flux.

### 2.6. Inauguration de l'Envol .

L'Envol qui accueille le Centre de Loisir, le Relais d'Assistants Maternels et un Restaurant Scolaire sera inauguré le 25 septembre.

### 2.7. Accueil des nouveaux arrivants

Comme chaque année, cet accueil permet aux nouveaux arrivants de mieux connaître leur ville et de comprendre comment sont organisés ses services.

Cet accueil se déroulera le 9 octobre à 14h à la mairie

### 2.8. Visite du quartier du Rhodon :

Il est proposé qu'une visite à pied du quartier soit organisée pour faire un état visuel des améliorations à apporter.

*Action : DD fera une proposition de dates.*

## 3. Demandes du CCQ du Rhodon

### 3.1. Réfection des trottoirs :

C'est un sujet qui est évoqué à chaque réunion du CCQ. Tout en admettant qu'il n'est évidemment pas possible de tout faire d'un seul coup, il est demandé d'avoir de la part de la mairie une planification des travaux. Ceux-ci pourraient d'ailleurs commencer par une délimitation plus claire, à certains endroits, de ce qui est trottoir et de ce qui est zone herbée.

*Actions :*

- *DD en charge des trottoirs reviendra avec des propositions.*
- *Comme il avait été indiqué dans le précédent CR, il serait bien que les priorisations de ces travaux soient établies au sein du CCQ.*



### 3.2. Stationnement abusif et illégal

L'augmentation du nombre de voitures par foyer, la densification des constructions, les incivilités de certains, les mauvaises habitudes prises par d'autres font que le stationnement dans les différentes voies de passage du Rhodon est totalement anarchique. Cet état de fait rend la circulation des piétons, toutes catégories confondues, de plus en plus dangereuse car souvent amenés à circuler directement sur la rue.

*Action : Il est demandé dans un premier temps d'avertir les riverains de cette situation malsaine par la distribution dans les boîtes aux lettres d'un flyer rappelant les règles et les bons usages en matière de stationnement. Dans une deuxième étape, des amendes pourraient être appliquées aux contrevenants.*

### 3.3. Taille des haies :

La aussi, il est demandé de rappeler par la distribution d'un flyer, la responsabilité des habitants sur la taille de leurs haies qui débordent sur les trottoirs et empêchent le passage.

### 3.4. Container de verres sur le Rhodon :

Il est proposé de le mettre sur le parking du C3R car de nombreuses personnes du Rhodon passent régulièrement par la rue des Ecoles ne serait-ce que pour rejoindre la gare du RER.

### 3.5. Divers :

- Signalisation horizontale à rénover sur l'espace partagé (vélo, voiture) de la rue Boileau après les travaux et probablement la réfection de la partie roulante
- En haut de la rue du docteur Bourdon, les voitures qui viennent de Saint Lambert par la route de Milon coupent un peu trop systématiquement le virage. Il serait bien qu'une signalisation horizontale sécurise ce croisement.
- Il semble que des stationnements se fassent de jour comme de nuit sur les nouveaux passages piétons/vélos
- Le marquage au sol du passage pour piétons à l'entrée de l'EHPAD les Eaux Vives n'existe pas entre les deux trottoirs
- Les limitations de vitesses entre la rue Lamartine, la rue des écoles et le croisement qui les relie pourraient simplifiées en uniformisant l'ensemble à 30 Km/h.
- Les 4 passages pour piétons ou vélos qui relient la rue Lamartine à la Rue de Port Royal sont à rénover
- Les bacs végétalisés qui ont été installés le long de la Rue Lamartine aux croisements sont régulièrement détruits car trop proche de la chaussée.
- **Fête des voisins le 24/09 en haut de l'avenue Hoche.**